

Étude sur le patrimoine du centre-ville Rapport sur ce qui a été dit

Recommandations de la phase 1 Consultation en ligne du 15 juin au 31 juillet 2020

Compte tenu des répercussions de la COVID-19, la Ville a dû revoir ses plans de consultation publique. Plutôt que d'organiser une réunion portes ouvertes, elle a envoyé une lettre, datée du 17 juin 2020, aux propriétaires du secteur à l'étude pour les inviter à prendre connaissance des recommandations de la phase 1 sur la page ottawa.ca/patrimoinecentreville et à donner leurs commentaires d'ici le 31 juillet 2020.

La page comportait une carte interactive sur laquelle les utilisateurs pouvaient saisir leur adresse pour trouver les recommandations relatives à leur propriété. Elle contenait des données sur quelque 3 000 propriétés. La page présentait aussi un aperçu du projet et le calendrier révisé ainsi que le rapport final préparé par le consultant de la Ville.

La Ville a recueilli les commentaires sur les recommandations de la phase 1 au moyen d'un formulaire en ligne, par courriel et par téléphone, sur la ligne prévue à cet effet (613-580-2463).

En tout, le personnel a reçu 77 réponses pendant la période de consultation :

- 39 réponses ont été envoyées par courriel;
- 24 réponses ont été soumises au moyen du formulaire en ligne;
- 14 réponses ont été soumises par téléphone, au 613-580-2463.

Les réponses provenaient de diverses parties intéressées :

- Propriétaires;
- Locataires;
- Anciens résidents du centre-ville;
- Cabinets d'avocats;
- Sociétés d'experts-conseils.

De façon générale, les réponses se situaient dans l'une des grandes catégories suivantes :

- 26 – Demande de précisions sur les recommandations;
- 17 – Opposition au renforcement des mesures de protection du patrimoine
- 15 – Soutien au renforcement des mesures de protection du patrimoine
- 10 – Autre

- 7 – Changement de propriétaire ou d'adresse
- 2 – Demande de rapports fonciers

Les réponses de la catégorie « Autre » portaient sur un monument du parc Minto, faisaient état d'un intérêt à travailler dans le cadre de l'étude ou précisaient qu'un courriel avait été envoyé au personnel.

Les réponses contenaient beaucoup de renseignements personnels et nombre d'entre elles concernaient une propriété en particulier. Afin de protéger la vie privée des répondants, le présent rapport ne contient pas de transcription complète. Voici quelques réponses soumises au moyen du formulaire de rétroaction en ligne :

La vision que propose le consultant pour le district de conservation du patrimoine est trop conservatrice. De nombreuses belles rues en sont exclues.

Les mesures de protection du patrimoine compliquent la construction de bâtiments et la densification des secteurs du centre-ville.

Ça fait monter les prix, restreint les possibilités de logements abordables et en milieu de soutien et exclut, de façon générale, les nouveaux Canadiens, les personnes à faible revenu et les gens qui ne résident pas déjà dans le quartier historique. S'il vous plaît, n'accordez pas de désignation « historique » à d'autres bâtiments – c'est juste une façon de codifier un racisme latent, un système de classes.

Si nous sommes désigné patrimoine, je ne veux pas avoir à obtenir la permission de la ville pour entreprendre des travaux à l'extérieur de ma maison, comme peindre la porte de ma maison.

L'aire spéciale du parc Minto dédiée aux femmes assassinées est une vraie honte – on dirait que c'est laissé à l'abandon et il y a des mauvaises herbes partout. Les proches de ces femmes qui s'y rendent pour leur rendre hommage doivent avoir encore plus mal.

N'importe quelle désignation de biens à valeur patrimoniale nuirait au bon entretien de ce bâtiment comme résidence. La Ville est connue pour compliquer les choses, et c'est presque garanti qu'une désignation entraînerait une ingérence accrue dans l'entretien du bâtiment et diminuerait sa valeur de revente. Je ne veux pas que ma maison soit ajoutée à ce registre.

Il faut en faire plus pour protéger les biens patrimoniaux du quartier 14 (Somerset). C'est inacceptable que des biens soient détruits par manque d'entretien. Il faut recenser les propriétés commerciales et résidentielles et offrir des incitatifs fiscaux aux propriétaires pour les encourager à entretenir leur propriété. Les propriétés résidentielles sont tout aussi importantes que les propriétés commerciales. Il faudrait créer un district de conservation du patrimoine dans le Golden Triangle.

Même si je crois que certains bâtiments du centre-ville méritent la désignation de bien patrimonial, ce qui m'inquiète le plus, c'est cette tendance à laisser les bâtiments se dégrader et à les laisser à l'abandon. Je pense par exemple à la maison Somerset ou au petit site commercial au coin de Bay et Gladstone. Je crois que rien ne fera changer les choses – ni le nombre de désignations ni les autres obstacles aux promoteurs – à moins que la Ville ne fasse appliquer ses propres règlements et ne mette en place de réelles mesures incitatives ou dissuasives.

Le registre du patrimoine et les politiques qui en découlent constituent un autre fardeau excessif pour les propriétaires du centre-ville. C'est injuste, et ça n'incite pas à renouveler le parc locatif par l'aménagement de bâtiments durables. Ça nuit aussi à la densification.

Je trouve que cette étude est une bonne chose. En résumé, ma maison a été construite vers 1905 sur la rue Lewis, et je crois qu'elle devrait être désignée comme bien patrimonial.

Il faut que vous insistiez pour que les promoteurs respectent les vieux bâtiments – c'est clair qu'ils ne sont pas conscients de la valeur de ces biens vu le façadisme et le nombre de démolitions dues au manque d'entretien.

Ne désignez pas ma maison comme bien patrimonial à moins que vous ne soyez prêts à me l'acheter d'avance, à la valeur marchande.

Prochaines étapes

Le personnel de la Ville examinera tous les commentaires reçus durant la période de consultation en ligne, ce qui pourrait entraîner la modification de certaines recommandations de la phase 1.

Il avisera les propriétaires concernés de tout changement aux recommandations visant leur propriété.

Le groupe de travail chargé de l'Étude sur le patrimoine du centre-ville continuera de se réunir et d'encadrer les prochaines phases du processus.

Renseignements

Lesley Collins, MICU, UPA
Gestionnaire de programme, Planification du patrimoine
Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique
613-580-2463
patrimoine@ottawa.ca